



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE DE

ISTRES OUEST PROVENCE

ooooo

COMPTE ADMINISTRATIF

2019

Table des matières

<u>I LE BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	5
<u>1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE</u>	7
<u>1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « EAU POTABLE »</u> 7	
<u>1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES</u>	8
<u>1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	9
<u>1.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	9
<u>1.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	10
<u>1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	10
<u>1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »</u>	12
<u>1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « EAU POTABLE »</u>	13
<u>1.5. LA DETTE DU BUDGET « EAU POTABLE »</u>	15
<u>II LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	16
<u>2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE</u>	17
<u>2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »</u>	17
<u>2.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES</u>	18
<u>2.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	19
<u>2.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u> 19	
<u>2.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u> 20	
<u>2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	21
<u>2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	21
<u>2.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »</u>	22
<u>2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »</u>	23

<u>2.5. LA DETTE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »</u>	25
<u>III LE BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »</u>	26
<u>3.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE</u>	27
<u>3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ENTREPRISES »</u> 27	
<u>3.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES</u>	28
<u>3.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »</u>	29
<u>3.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »</u>	29
<u>3.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »</u>	30
<u>3.3.LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »</u>	31
<u>3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »</u>	31
<u>3.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »</u>	32
<u>3.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ENTREPRISES »</u>	33
<u>3.5. LA DETTE DU BUDGET « ENTREPRISES »</u>	35
<u>IV LE BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »</u>	36
<u>4.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE</u>	37
<u>4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « REGIE ACTION SOCIALE »</u>	37
<u>4.1.1. AVANCEMENT DES PROGRAMMES</u>	38
<u>4.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »</u> ... 38	
<u>4.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »</u>	38
<u>4.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »</u>	40
<u>4.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »</u>	41
<u>4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »</u>	41
<u>4.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »</u>	41
<u>4.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « REGIE ACTION SOCIALE »</u>	42

4.5. LA DETTE DU BUDGET « REGIE ACTION SOCIALE »	45
<u>V LE BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »</u>	46
5.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	47
5.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « TRAITEMENT DES DECHETS »	47
5.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES	48
5.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS » 49	
5.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »	49
5.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »	51
5.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS » .	51
5.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »	52
5.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »	52
5.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « TRAITEMENT DES DECHETS »	54
5.5. LA DETTE DU BUDGET « TRAITEMENT DES DECHETS »	56

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par leurs seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

I LE BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
 - **80 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui correspond à une dépense mandatée de **8,47 M€**.
 - **30 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **3,15 M€**. Toutefois un emprunt en restes à réaliser est à prendre en compte sur cet exercice pour un montant de 3M€.
- ✓ Pour la section de fonctionnement :
 - **37 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **1,62 M€** et une augmentation des dépenses de **12 %** par rapport à l'exercice 2018.
 - **108 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **4,8 M€** et une augmentation des recettes de **40 %** par rapport à l'exercice 2018.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **20,16 M€** à la clôture de la gestion, soit une diminution de **5 M€**.
- ✓ Le capital restant dû de la dette s'élève à **19,45 M€** en diminution de **1,39 K€** par rapport à 2018. L'emprunt en RAR devrait être encaissé en 2020.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	1 979,00	1 519,42	2 726,75	3 186,33
INVESTISSEMENT	-1 925,12		-3 400,85	-5 325,96
TOTAL	53,88	1 519,42	-674,10	-2 139,63

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **-2,14 M€** dont **3,19 M€** en fonctionnement et **-5,32 M€** en investissement. Avec l'emprunt en RAR le résultat final s'élèvera à 0,86M€.

Ainsi, le Budget « EAU POTABLE » affiche un résultat de clôture de **-2,14 M€** qui se répartit de la façon suivante : **3,19 M€** en fonctionnement et **-5,32 M€** en investissement ou 0,86M€ après prise en compte des RAR.

1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « EAU POTABLE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget « EAU POTABLE » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	175120EA-EAU	34 377,05	25 161,49	0,00	5 002,76	20 158,73	5,03
Total		34 377,05	25 161,49	0,00	5 002,76	20 158,73	5,03

« Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 34,38 M€ et correspond à un unique programme intitulé « Eau ». Avec un montant restant à financer au 01/01/2019 de 25,16 M€, le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à 20,16 M€, en diminution de 5,00 M€ qui correspond en totalité au mandaté 2019.

Cette autorisation de programme concerne les opérations suivantes :

- Extension, renouvellement et mise en conformité des réseaux et ouvrages d'eaux potables pour 33,41M€
- Création d'un champ captant Ventillon pour 0,64M€
- Schéma Directeur Adduction Eau Potable pour 0,32M€

La durée de résorption est de 5,03 ans.

1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

L'autorisation de programme « EAU » affiche un taux de réalisation de 37%.

Le calendrier de réalisation des travaux de mise en place du « Champ captant du Ventillon » a été décalé car les essais de forage ont été refusés par la DREAL et le Conservatoire d'espaces naturels de la Région PACA.

Le marché de travaux de l'opération « Schéma Directeur Eau Potable » a été notifié en fin d'année 2019.

L'opération « Extension, renouvellement, mise en conformité de réseaux et ouvrages » est programmée de 2017 à 2022. Le résiduel sera réalisé sur les années suivantes.

1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

1.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	2 932,94	3 941,56	4 315,75	109%	47%
Recettes de gestion courante	2 932,94	3 941,56	4 315,75	109%	47%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 914,35	3 886,25	4 212,78	108%	45%
74 - Dotations et participations	0,00	0,00	102,97		100%
75 - Autres produits de gestion courante	18,57	55,31	0,00	0%	-100%
013-Atténuation des charges	0,02	0,00	0,00		-100%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		
76-Produits financiers		0,00	0,00		
77 - Produits exceptionnels		0,00	0,00		
Recettes d'ordre	187,08	30,13	29,99	100%	-84%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	121,76	30,13	29,99	100%	-75%
043 - Opération ordre intérieur de la section	65,32				-100%
Total recettes de fonctionnement	3 120,02	3 971,69	4 345,74	109%	39%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		459,58			
Total des Recettes d'exploitation cumulées	3 120,02	4 431,27	4 345,74	98%	40%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **4,35 M€**, soit un taux d'exécution de **109 %** et varie de **40 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **4,31 M€**, soit un taux d'exécution de **109 %** en évolution de **47 %** par rapport à 2018.

La principale recette est constituée des produits des services, du domaine et des ventes diverses qui représentent près de 97% des recettes réelles pour un montant de 4,2 M€ avec un taux d'exécution de 108% en hausse de 45% par rapport à 2018. Ils se composent de la surtaxe sur l'eau (4,17 M€) et d'une mise à disposition de personnel facturé (0,04 M€). A ces recettes viennent s'ajouter 0,10M€ de produits divers de gestion courante.

1.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	494,73	769,26	618,81	80%	25%
Dépenses de gestion courante	61,45	152,96	71,05	46%	16%
011 - Charges à caractère général	15,24	101,70	21,39	21%	40%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	46,22	51,25	49,66	97%	7%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)		0,01	0,00	11%	
Autres dépenses de fonctionnement	433,28	616,30	547,75	89%	26%
66 - Charges financières	406,28	506,30	459,43	91%	13%
67 - Charges exceptionnelles	27,00	110,00	88,32	80%	227%
68 - provisions		0,00	0,00		
Dépenses d'ordre	951,42	3 662,01	1 000,18	27%	5%
023 - Virement à la section d'investissement		2 651,87	0,00	0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	886,10	1 010,14	1 000,18	99%	13%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	65,32				-100%
Total dépenses de fonctionnement	1 446,14	4 431,27	1 618,99	37%	12%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1		0,00	0,00		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	1 446,14	4 431,27	1 618,99	37%	12%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **1,62 M€**, avec un taux d'exécution de **37 %** et varie de **12 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,62 M€**, soit un taux d'exécution de **80 %** en évolution de **25 %** par rapport à 2018.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées à hauteur de 11% de dépenses de gestion courante (soit 0,07M€) dont 8% de dépenses de personnel (0,05 M€) et 89% d'autres dépenses de fonctionnement dont 75% de charges financières (0,46M€).

L'évolution de 25% par rapport à 2018 vient essentiellement d'une augmentation des charges exceptionnelles relatives aux intérêts moratoires pour un montant de 88,32K€ en 2019 contre 27K€ en 2018.

1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

1.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	7 573,92	6 680,95	2 025,92	30%
Recettes d'équipement	5 033,91	5 161,54	506,50	10%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	531,98	506,50	506,50	100%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	4 500,00	4 655,04	0	0%
21-annul mandats sur exercices antérieurs	1,93			
Recettes financières	2 540,02	1 519,42	1 519,42	100%
10- Dotations, fonds divers, réserves	2 540,02	1 519,42	1 519,42	100%
27 - Autres immobilisations financières		0,00	0,00	
Recettes d'ordre	1 230,20	3 912,01	1 119,25	29%
021 - Virement de la section de fonctionnement		2 651,87	0,00	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	886,10	1 010,14	1 000,18	99%
041 - Opérations patrimoniales	344,10	250,00	119,07	48%
Total recettes d'investissement	8 804,13	10 592,97	3 145,16	30%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		0,00	0,00	
Total des recettes d'investissement cumulées	8 804,13	10 592,97	3 145,16	30%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **3,14 M€**, soit un taux d'exécution de **30%** servant au remboursement de la dette et au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **2,02 M€**, soit un taux d'exécution de **30 %**.
- ✓ A noter : un emprunt de 3 M€ a été contractualisé sans être titré en 2019. Le montant correspondant est inscrit en restes à réaliser de recettes d'investissement.

1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Dépenses réelles	7 317,66	8 387,72	6 396,95	76%
Dépenses d'équipement	6 126,39	6 799,72	5 002,76	74%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				
204 - Immobilisations incorporelles				
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations d'équipement	6 126,39	6 799,72	5 002,76	74%
Dépenses financières	1 191,27	1 588,00	1 394,19	88%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 191,27	1 588,00	1 394,19	88%
27 - Autres immobilisations financières				
Dépenses d'ordre	465,87	280,13	149,06	53%
040 - Opérations de transfert entre sections	121,76	30,13	29,99	100%
041 - Opérations patrimoniales	344,10	250,00	119,07	48%
Total dépenses d'investissement	7 783,53	8 667,85	6 546,01	76%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		1 925,12		
Total des dépenses d'investissement cumulées	7 783,53	10 592,97	6 546,01	62%

✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **6,55 M€**, soit un taux d'exécution de **76 %**.

✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **6,39 M€**, soit un taux d'exécution de **76 %**.

Les dépenses réelles d'investissement se décomposent en opérations d'équipement pour 5,00 M€ et en dépenses financières (remboursement du capital de la dette) pour 1,39M€.

Les principales opérations d'équipement sont :

- Travaux de réseaux d'adduction d'eau potable pour un montant de 4,84M€
- Travaux quartier TAUSSANE à Miramas pour un montant de 0,11M€
- Travaux Avenue du Port à Port Saint Louis du Rhône pour un montant de 0,01M€
- Schéma directeur pour 0,03M€
- Création d'un nouveau champ captant Ventillon pour 0,01M€

1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « EAU POTABLE »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « EAU POTABLE » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2018	CA 2019
Budget Annexe EAU POTABLE	<i>Recettes de gestion courante</i>	2 932,94	4 315,75
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	61,45	71,05
	Epargne de gestion courante (EBG)	2 871,48	4 244,70
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	98%	98%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,00	0,00
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	433,28	88,21
	Résultat exceptionnel large	-433,28	-88,21
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	2 438,21	4 156,49
	Taux d'épargne de gestion	83%	96%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	417,34	459,55
	<i>Recettes réelles</i>	2 932,94	4 315,75
	<i>Dépenses réelles</i>	912,07	618,81
	Epargne brute (EBE)	2 020,87	3 696,94
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	69%	86%

	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 191,27	1 394,19
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	305,13	53,88
	Epargne nette (ENE)	829,60	2 302,75
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	28%	53%

Les taux d'épargne de gestion du budget sont très élevés du fait des montants très faibles des dépenses de gestion.

Entre 2018 et 2019, les niveaux des épargnes nettes et brutes sont en augmentation du fait de l'augmentation des recettes réelles de gestion suite à l'augmentation de la surtaxe.

1.5. LA DETTE DU BUDGET « EAU POTABLE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « EAU POTABLE » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2019	Remboursement du capital de la dette en 2019	Intérêts de la dette en 2019	Emprunt nouveau 2019	Stock de dette au 31/12/2019
Volume	20 848,52	1 394,19	459,55	0,00	19 454,33

Le capital de la dette au 31/12/2019 d'un montant de 19,45M€ est en diminution de 7% soit 1,39M€ qui correspond au remboursement du capital de la dette. L'encours de dette de 19,45M€ est réparti pour 85% à taux fixe et 15% à taux variable.

Un emprunt de 3M€ est inscrit en reste à réaliser et devrait être encaissé en 2020.

La capacité dynamique de désendettement de ce budget est de 5,3 ans.

II LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
 - **69 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui correspond à une dépense mandatée de **12,62 M€**.
 - **19 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **3,37 M€**.
- ✓ Pour la section de fonctionnement :
 - **22 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **2,62 M€** et une augmentation des dépenses de **7 %** par rapport à l'exercice 2018.
 - **120 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **14,31 M€** et une augmentation des recettes de **76 %** par rapport à l'exercice 2018.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **44,88 M€** à la clôture de la gestion, soit une diminution de **7,33 M€**.
- ✓ Le capital restant dû de la dette au 31/12/2019 s'élève à **32,69 M€** en diminution de **2,78 M€** par rapport à 2018.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	5 653,04	1 504,67	7 538,34	11 686,70
INVESTISSEMENT	-1 723,13		-7 524,39	-9 247,51
TOTAL	3 929,90	1 504,67	13,95	2 439,19

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **2,44 M€** dont **11,69 M€** en fonctionnement et **-9,25 M€** en investissement.

Ainsi, le Budget « ASSAINISSEMENT » affiche un résultat de clôture de **2,44 M€** qui se répartit de la façon suivante : **11,69 M€** en fonctionnement et **-9,25 M€** en investissement.

2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget « ASSAINISSEMENT » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	175110A ASSAINISSEMENT	60 617,11	52 215,30	0,00	7 334,36	44 880,94	7,12
Total		60 617,11	52 215,30	0,00	7 334,36	44 880,94	7,12

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 60,62 M€ et se traduit au travers d'un unique programme intitulé « Assainissement ». Avec un montant restant à financer au 01/01/2019 de 52,21M€, le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à 44,88 M€, en diminution de 7,33 M€ qui correspond en totalité au mandaté 2019.

Cette autorisation de programme concerne les opérations suivantes :

- Construction nouvelle STEP de FOS SUR MER pour 5,46M€
- STEP de RASSUEN à ISTRES pour 8,61M€
- Renforcement capacité STEP de MIRAMAS pour 0,02M€
- Construction du PR de MIRAMAS/SAINT CHAMAS pour 2,2M€
- Extension, renouvellement et mise en conformité des réseaux d'assainissement pour 44,33M€

La durée de résorption est de **7,12 ans**.

2.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

L'autorisation de programme « ASSAINISSEMENT » affiche un taux de réalisation de 20 %.

Le marché de travaux pour la construction de la STEP de Fos-sur-Mer a été notifié le 13 janvier 2020. Le démarrage des travaux est programmé en juin 2020 pour une durée prévisionnelle de 30 mois.

Les études liées au renforcement de la capacité de la STEP Miramas / St Chamas ont été reportées en 2021.

Le calendrier de réalisation des travaux de construction du poste de relevage Miramas/St Chamas a été décalé pour un démarrage en 2021.

L'opération « Extension de la STEP de Rassuen » est en maîtrise d'ouvrage déléguée, un décalage est à constater entre le montant des appels de fonds et les dépenses réalisées.

L'opération « Extension, renouvellement, mise en conformité de réseaux et ouvrages » est programmée de 2017 à 2022. Le résiduel sera réalisé sur les années suivantes.

2.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

2.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	5 232,75	7 502,24	9 853,28	131%	88%
Recettes de gestion courante	5 228,38	7 475,44	9 826,49	131%	88%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 499,86	6 992,54	9 287,80	133%	106%
74 - Dotations et participations	709,62	468,90	452,87	97%	-36%
75 - Autres produits de gestion courante	18,90	14,00	85,83	613%	354%
013-Atténuation des charges		0,00	0,00		
Autres recettes de fonctionnement	4,37	26,80	26,79	100%	512%
76-Produits financiers	4,37	26,80	26,79	100%	512%
77 - Produits exceptionnels		0,00	0,00		
Recettes d'ordre	487,39	309,80	308,40	100%	-37%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	412,77	309,80	308,40	100%	-25%
043 - Opération ordre intérieur de la section	74,62				-100%
Total recettes de fonctionnement	5 720,15	7 812,04	10 161,68	130%	78%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		4 148,36			
Total des Recettes d'exploitation cumulées	5 720,15	11 960,40	10 161,68	85%	78%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **10,16 M€**, soit un taux d'exécution de **130 %** et varie de **78 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **9,85 M€**, soit un taux d'exécution de **131 %** en évolution de **88 %** par rapport à 2018.

La principale recette est constituée des produits des services, du domaine et des ventes diverses qui représentent près de 94% des recettes réelles pour un montant de 9,29 M€ soit un taux d'exécution de 133% en hausse de 106% par rapport à 2018. Ils se composent de la surtaxe sur l'assainissement (7,34 M€), la participation à l'assainissement collectif (1,93 M€). A ces recettes viennent s'ajouter la prime à l'épuration pour 0,45M€.

2.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE
« ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	980,43	1 660,87	1 237,01	74%	26%
Dépenses de gestion courante	47,39	439,33	182,09	41%	284%
011 - Charges à caractère général	47,39	359,33	182,09	51%	284%
012 - Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	80,00	0,00	0%	-99%
Autres dépenses de fonctionnement	933,03	1 221,54	1 054,93	86%	13%
66 - Charges financières	884,32	998,54	942,49	94%	7%
67 - Charges exceptionnelles	48,71	223,00	112,44	50%	131%
68 - provisions		0,00	0,00		
Dépenses d'ordre	1 479,78	10 299,53	1 386,33	13%	-6%
023 - Virement à la section d'investissement		8 882,45	0,00	0%	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 405,16	1 417,08	1 386,33	98%	-1%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	74,62				-100%
Total dépenses de fonctionnement	2 460,21	11 960,40	2 623,34	22%	7%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1		0,00	0,00		
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 460,21	11 960,40	2 623,34	22%	7%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **2,62 M€**, soit un taux d'exécution de **22 %** et varie de **7 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **1,24 M€**, soit un taux d'exécution de **74 %**, en évolution de **26 %** par rapport à 2018.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont principalement des charges à caractère général à hauteur de 15% (soit 0,18M€) et pour 76% de charges financières (0,94M€) et 9% de charges exceptionnelles (0,11M€).

L'évolution de 7% par rapport à 2018 vient essentiellement d'une augmentation des charges exceptionnelles relatives aux intérêts moratoires et annulations de titres sur exercices antérieurs pour un montant total de 112K€ en 2019 contre 48K€ en 2018, ainsi qu'une forte augmentation des charges à caractère général.

2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	8 109,19	4 990,77	1 550,04	31%
Recettes d'équipement	4 616,19	3 486,09	45,37	1%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	616,19	317,66	45,35	14%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	4 000,00	3 167,43	0,00	0%
21- annulation mandats sur exercices antérieurs		1,01	0,02	0%
Recettes financières	3 493,00	1 504,67	1 504,67	100%
10- Dotations, fonds divers, réserves	3 493,00	1 504,67	1 504,67	100%
27 - Autres immobilisations financières		0,00	0,00	
Recettes d'ordre	2 761,86	13 220,64	1 824,36	14%
021 - Virement de la section de fonctionnement		8 882,45	0,00	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 405,16	1 417,08	1 386,33	98%
041 - Opérations patrimoniales	1 356,70	2 921,11	438,03	15%
Total recettes d'investissement	10 871,04	18 211,41	3 374,40	19%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		0,00	0,00	
Total des recettes d'investissement cumulées	10 871,04	18 211,41	3 374,40	19%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **3,37 M€**, soit un taux d'exécution de **19 %** servant au remboursement de la dette et au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **1,55 M€**, soit un taux d'exécution de **31 % sans besoin d'emprunt sur 2019**.
- ✓ Les principales recettes d'investissement sont les recettes d'ordre qui représentent **54%**, ainsi que l'affectation du résultat.

2.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE
« ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Dépenses réelles	7 114,13	13 257,37	10 152,35	77%
Dépenses d'équipement	4 781,45	10 319,87	7 334,36	71%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				
204 - Immobilisations incorporelles				
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations d'équipement	4 781,45	10 319,87	7 334,36	71%
Dépenses financières	2 332,68	2 937,50	2 817,99	96%
13- annulation titre sur exercices antérieurs	98,13	37,50	37,50	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 234,55	2 900,00	2 780,49	96%
27 - Autres immobilisations financières				
Dépenses d'ordre	1 769,47	3 230,91	746,43	23%
040 - Opérations de transfert entre sections	412,77	309,80	308,40	100%
041 - Opérations patrimoniales	1 356,70	2 921,11	438,03	15%
Total dépenses d'investissement	8 883,60	16 488,28	10 898,77	66%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		1 723,13		
Total des dépenses d'investissement cumulées	8 883,60	18 211,41	10 898,77	60%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **10,89 M€**, soit un taux d'exécution de **66 %**.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **10,15 M€**, soit un taux d'exécution de **77 %**.

Les dépenses réelles d'investissement sont réparties à hauteur de 7,33 M€ en opérations d'équipement et 2,78 M€ en dépenses financières (remboursement du capital de la dette).

Les principales opérations d'équipement sont :

- Travaux sur divers réseaux d'assainissement pour un montant de 5,35M€
- Travaux STEP de RASSUEN à ISTRES pour 1,97M€.

2.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « ASSAINISSEMENT » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2018	CA 2019
Budget Annexe ASSAINISSEMENT	<i>Recettes de gestion courante</i>	5 228,38	9 826,49
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	47,39	182,09
	Epargne de gestion courante (EBG)	5 180,99	9 644,41
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	99%	98%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	4,37	26,79
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	933,03	95,00
	Résultat exceptionnel large	-928,66	-68,21
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	4 252,33	9 576,20
	Taux d'épargne de gestion	81%	97%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	906,25	959,93
<i>Recettes réelles</i>	5 232,75	9 853,28	

	<i>Dépenses réelles</i>	1 886,67	1 237,01
	Epargne brute (EBE)	3 346,08	8 616,27
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	64%	87%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	2 234,55	2 780,49
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	2 393,98	3 929,90
	Epargne nette (ENE)	1 111,53	5 835,78
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	21%	59%

Les taux d'épargne de gestion du budget sont très élevés du fait des montants très faibles des dépenses de gestion.

Entre 2018 et 2019, les niveaux des épargnes nettes et brutes sont en augmentation du fait de l'augmentation des recettes réelles de gestion suite à l'augmentation de la surtaxe.

2.5. LA DETTE DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « ASSAINISSEMENT » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2019	Remboursement du capital de la dette en 2019	Intérêts de la dette en 2019	Emprunt nouveau 2019	Stock de dette au 31/12/2019
Volume	35 475,18	2 780,49	959,93		32 694,69

Le capital de la dette au 31/12/2019 d'un montant de 32,69 M€ est en diminution de 7% soit 2,78 M€ qui correspond au remboursement du capital de la dette. L'encours de dette est réparti à 9% à taux variable et 91% à taux fixe.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2019.

La capacité dynamique de désendettement de ce budget est de 3,8 années.

III LE BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
 - **39 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui correspond à une dépense mandatée de **1,04 M€**.
 - **35 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **0,94 M€**.
- ✓ Pour la section de fonctionnement :
 - **25 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **0,67 M€** et une diminution des dépenses de **67 %** par rapport à l'exercice 2018.
 - **104 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **2,77 M€** et une diminution des recettes de **34 %** par rapport à l'exercice 2018.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **1,80 M€** à la clôture de la gestion, soit une diminution de **0,22 M€**.
- ✓ Le capital restant dû de la dette s'élève à **2,78 M€**, en diminution de **0,27 M€** par rapport à 2018.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	2 170,90	542,22	473,86	2 102,55
INVESTISSEMENT	-542,22		436,00	-106,22
TOTAL	1 628,68	542,22	909,86	1 996,32

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **1,99 M€** dont **2,10 M€** en fonctionnement et **-0,11 M€** en investissement.

Ainsi, le Budget « ENTREPRISES » affiche un résultat de clôture de **1,99 M€** qui se répartit de la façon suivante : **2,10 M€** en fonctionnement et **-0,11 M€** en investissement.

3.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « ENTREPRISES »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget « ENTREPRISES » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	17501B EN Gestion de l'administration	2 033,00	1 898,92	0,00	90,00	1 808,92	21,1
	17503B EN Action développement économique	334,30	201,30	-201,30	0,00	0,00	0
Total		2 367,30	2 100,22	-201,30	90,00	1 808,92	21,1

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 2,37 M€ et se traduit au travers de deux programmes intitulés « Gestion de l'administration » pour 2,03 M€ et « Action développement économique » pour 0,33M€. Avec un montant restant à financer au 01/01/2019 respectif de 1,90M€ et 0,20M€, le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à 1,81 M€ en diminution de 0,09M€ qui correspond en totalité au mandaté 2019 pour l'AP « Gestion de l'administration », ainsi qu'à une variation annuelle de -0,20M€ pour l'AP « Action développement économique » afin de solder cette dernière.

Ces autorisations de programme concernent les opérations suivantes :

- Réalisation, aménagement et réhabilitation de bâtiments ;
- Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres.

La durée de résorption est de **21,10 ans**.

3.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

3.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »

3.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	1 141,66	904,73	1 006,33	111%	-12%
Recettes de gestion courante	1 123,75	878,78	994,78	113%	-11%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 114,55	878,77	993,21	113%	-11%
74 - Dotations et participations					
75 - Autres produits de gestion courante	9,21	0,01	1,57	15673%	-83%
013-Atténuation des charges					
Autres recettes de fonctionnement	17,90	25,95	11,56	45%	-35%
76-Produits financiers	17,90	25,95	11,55	45%	-35%
77 - Produits exceptionnels					
Recettes d'ordre	2 250,13	139,74	139,60	100%	-94%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 391,84	139,74	139,60	100%	-90%
043 - Opération ordre intérieur de la section	858,29				-100%
Total recettes de fonctionnement	3 391,79	1 044,47	1 145,93	110%	-66%
R 002 Résultat reporté ou anticipé		1 628,68			
Total des Recettes d'exploitation cumulées	4 213,65	2 673,16	1 145,93	43%	-66%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **1,15 M€**, soit un taux d'exécution de **110 %** et varie de **-66 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **1,01 M€**, soit un taux d'exécution de **111 %** en évolution de **-12 %** par rapport à 2018.

La principale recette est constituée des produits des services, du domaine et des ventes diverses qui représentent près de 99% des recettes réelles pour un montant de 0,99 M€, soit un taux d'exécution de 113%, avec toutefois une baisse de 11% par rapport à 2018. Ils se composent de loyers d'entreprises pour un montant de 0,77 M€ et de remboursement de frais pour 0,22M€.

3.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	358,86	564,22	348,27	62%	-3%
Dépenses de gestion courante	311,11	447,89	279,72	62%	-10%
011 - Charges à caractère général	307,61	421,89	276,77	66%	-10%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0%	0%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	3,50	26,00	2,95	11%	-16%
Autres dépenses de fonctionnement	47,75	116,33	68,55	59%	44%
66 - Charges financières	47,58	88,33	62,96	71%	32%
67 - Charges exceptionnelles	0,17	16,00	5,59	35%	3225%
68 - provisions		12,00	0,00	0%	0%
Dépenses d'ordre	1 683,90	2 108,93	323,80	15%	-81%
023 - Virement à la section d'investissement		1 669,48	0,00	0%	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	825,61	439,45	323,80	74%	-61%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	858,29			0%	-100%
Total dépenses de fonctionnement	2 042,75	2 673,16	672,07	25%	-67%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1		0,00	0,00	0%	0%
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 042,75	2 673,16	672,07	25%	-67%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **0,67 M€**, soit un taux d'exécution de **25 %** et varie de **-67 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,35 M€**, soit un taux d'exécution de **62 %** en évolution de **-3 %** par rapport à 2018.

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent principalement à des charges à caractère général à hauteur de 79% et pour 18% à des charges financières (0,63 M€).

La diminution des dépenses d'exploitation cumulées par rapport à 2018 vient essentiellement d'une baisse des charges à caractère général de 10% et des dépenses d'ordre de 61% (réaménagement de dette en 2018).

3.3.LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »

3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	135,39	595,80	612,99	103%
Recettes d'équipement	0,00	15,00	32,19	215%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		0,00	0,00	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		15,00	32,19	215%
Recettes financières	135,39	580,80	580,80	100%
10- Dotations, fonds divers, réserves		542,22	542,22	100%
165- dépôts et cautionnement	25,81			0%
27 - Autres immobilisations financières	109,59	38,58	38,58	100%
Recettes d'ordre	3 902,04	2 108,93	323,80	15%
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 669,48	0,00	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	825,61	439,45	323,80	74%
041 - Opérations patrimoniales	3 076,43	0,00	0,00	0%
Total recettes d'investissement	4 037,43	2 704,73	936,80	35%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	198,59	0,00	0,00	0%
Total des recettes d'investissement cumulées	4 236,02	2 704,73	936,80	35%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **0,94 M€**, soit un taux d'exécution de **35%** servant aux remboursements de la dette et aux financements des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,61 M€**, soit un taux d'exécution de **103 %**.
- ✓ Pas d'emprunt contracté en 2019.

Les principales recettes d'investissement sont les amortissements qui représentent 35% des recettes totales, l'affectation du résultat pour 62% et les dépôts et cautionnements pour 3%.

3.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « ENTREPRISES »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Dépenses réelles	309,96	2 022,77	361,20	18%
Dépenses d'équipement	96,67	1 631,67	90,00	6%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				
204 - Immobilisations incorporelles				
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations d'équipement	96,67	1 631,67	90,00	6%
Dépenses financières	213,29	391,10	271,20	69%
16 - Emprunts et dettes assimilées	213,29	391,10	271,20	69%
27 - Autres immobilisations financières				
Dépenses d'ordre	4 468,28	139,74	139,60	100%
040 - Opérations de transfert entre sections	1 391,84	139,74	139,60	100%
041 - Opérations patrimoniales	3 076,43	0,00		
Total dépenses d'investissement	4 778,24	2 162,51	500,80	23%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		542,22		
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 778,24	2 704,73	500,80	19%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **0,5 M€**, soit un taux d'exécution de **23 %**.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,36 M€**, soit un taux d'exécution de **18 %**.

Les dépenses réelles d'investissement sont réparties à hauteur de 0,09M€ en opérations d'équipement et 0,27M€ en dépenses financières (remboursement du capital de la dette).

Les principales opérations d'équipement sont :

- Réalisation, aménagement et réhabilitation de bâtiments pour 0,08M€ ;
- Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres pour 0,01M€.

3.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « ENTREPRISES »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « ENTREPRISES » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2018	CA 2019
Budget Annexe ENTREPRISES	<i>Recettes de gestion courante</i>	1 123,75	994,78
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	311,11	279,72
	Epargne de gestion courante (EBG)	812,64	715,06
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	72%	72%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	17,90	11,56
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	47,75	2,03
	Résultat exceptionnel large	-29,84	9,53
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	782,80	724,59
	Taux d'épargne de gestion	70%	73%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	73,32	66,52
<i>Recettes réelles</i>	1 141,66	1 006,33	

	<i>Dépenses réelles</i>	432,17	348,27
	Epargne brute (EBE)	709,48	658,06
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	62%	65%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	198,69	254,89
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	1 020,44	1 628,68
	Epargne nette (ENE)	510,79	403,17
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	45%	40%

Depuis quelques années, ce budget présente des dépenses d'équipement assez faibles relevant plus de travaux de rénovation que de grosses opérations. Ce budget est en phase de désendettement et améliore de ce fait ces ratios.

3.5. LA DETTE DU BUDGET « ENTREPRISES »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « ENTREPRISES » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2019	Remboursement du capital de la dette en 2019	Intérêts de la dette en 2019	Emprunt nouveau 2019	Stock de dette au 31/12/2019
Volume	3 057,73	271,20	66,52	0,00	2 786,53

Le capital de la dette au 31/12/2019 d'un montant de 2,78M€ est en diminution de 9% soit 0,27M€ qui correspond au remboursement du capital de la dette.

L'encours de dette sur ce budget correspond à 5 emprunts ventilés à 100% en taux fixe pour un capital restant dû de 2,60M€ auquel s'ajoute des dépôts en cautionnement pour 0,18M€.

La capacité dynamique de désendettement de ce budget s'établit à 4,2 années.

IV LE BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
 - **18 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui correspond à une dépense mandatée de **4 K€**.
 - **101 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **10 K€**.
- ✓ Pour la section de fonctionnement :
 - **88 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **1,45 M€** et une diminution des dépenses de **3 %** par rapport à l'exercice 2018.
 - **88 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **1,45 M€** et une diminution des recettes de **3 %** par rapport à l'exercice 2018.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **0,06 M€** à la clôture de la gestion, soit une diminution de **0,02 M€**.
- ✓ Ce budget ne supporte pas de dette.

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	11,68		6,20	17,88
TOTAL	11,68	0,00	6,20	17,88

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **0,02 M€** dont **0 M€** en fonctionnement et **0,02 M€** en investissement.

Ainsi, le Budget « REGIE ACTION SOCIALE » affiche un résultat de clôture de **0,02 M€** qui se répartit de la façon suivante : **0 M€** en fonctionnement et **0,02 M€** en investissement.

4.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « REGIE ACTION SOCIALE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget « REGIE ACTION SOCIALE » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	17501CRA Gestion de l'administration	80,00	59,63	0,00	2,60	57,02	22,92
Total		80,00	59,63	0,00	2,60	57,02	22,92

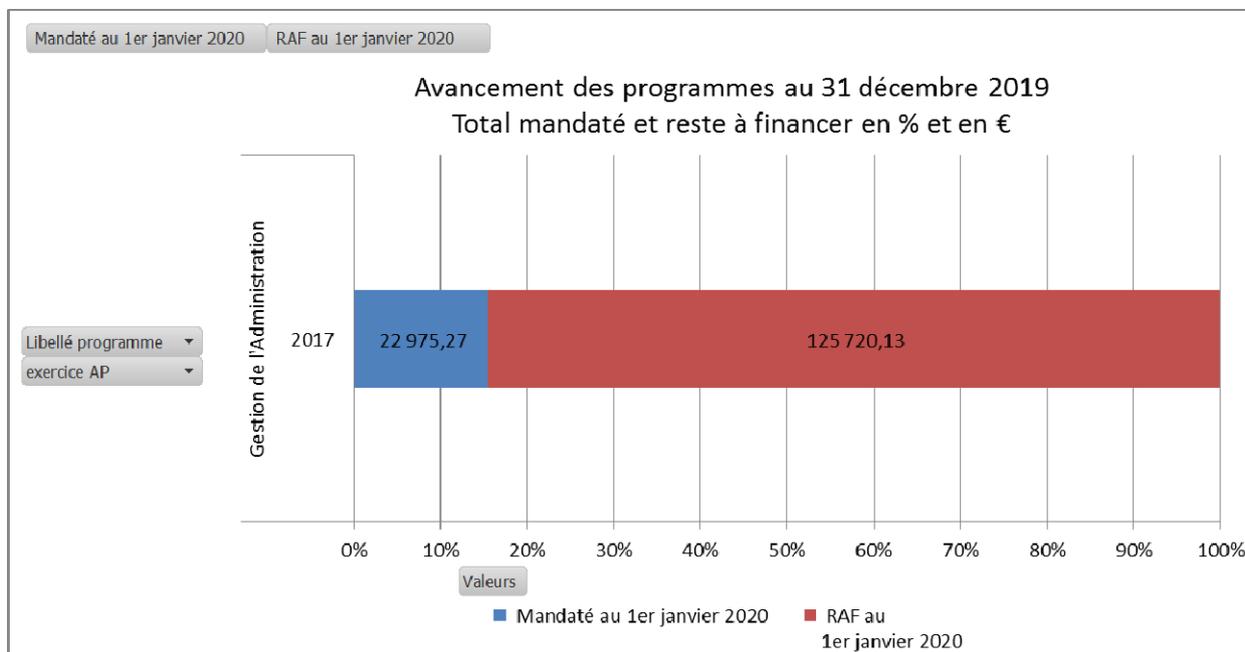
Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 80K€ et se traduit au travers d'un unique programme intitulé « Gestion de l'administration » pour 80K€. Avec un montant restant à financer au 01/01/2019 de 59K€, le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à 57K€, en diminution de 2,60K€ qui correspond au total mandaté sur 2019.

Cette autorisation de programme concerne l'opération suivante:

- Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres

La durée de résorption est de **22,92 ans**.

4.1.1. AVANCEMENT DES PROGRAMMES



4.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »

4.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	1 490,07	1 648,50	1 451,02	88%	-3%
Recettes de gestion courante	1 484,99	1 648,50	1 450,92	88%	-2%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	340,46	420,83	287,15	68%	-16%
74 - Dotations et participations	1 124,44	1 191,27	1 148,69	96%	2%
75 - Autres produits de gestion courante	17,03	35,60	14,27	40%	-16%
013-Atténuation des charges	3,07	0,80	0,80	100%	-74%
Autres recettes de fonctionnement	5,08	0,00	0,10	0%	-98%
76-Produits financiers		0,00	0,00	0%	0%
77 - Produits exceptionnels	5,08	0,00	0,10	0%	-98%
Recettes d'ordre	1,43	1,44	1,43	100%	0%

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,43	1,44	1,43	100%	0%
043 - Opération ordre intérieur de la section					
Total recettes de fonctionnement	1 491,51	1 649,93	1 452,45	88%	-3%
R 002 Résultat reporté ou anticipé					
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 498,96	1 649,93	1 452,45	88%	-3%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **1,45 M€**, soit un taux d'exécution de **88 %** et diminue de **3 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **1,45 M€**, soit un taux d'exécution de **88 %** en diminution de **3 %** par rapport à 2018.

Les recettes de fonctionnement sont majoritairement constituées de la participation du budget principal, qui représente 79% des recettes réelles et pour 20% des produits de services, du domaine et ventes diverses.

4.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	1 491,55	1 640,56	1 442,99	88%	-3%
Dépenses de gestion courante	1 491,55	1 603,23	1 405,66	88%	-6%
011 - Charges à caractère général	1 031,85	1 106,56	939,22	85%	-9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	413,61	435,67	429,38	99%	4%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	46,09	61,00	37,06	61%	-20%
Autres dépenses de fonctionnement	0,00	37,33	37,33	100%	0%
66 - Charges financières		0,00	0,00	0%	0%
67 - Charges exceptionnelles		37,33	37,33	100%	0%
68 - provisions		0,00	0,00	0%	0%
Dépenses d'ordre	7,42	9,38	9,47	101%	28%
023 - Virement à la section d'investissement		0,00	0,00	0%	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7,42	9,38	9,47	101%	28%
043 - Opérations ordre intérieur de la section				0%	0%
Total dépenses de fonctionnement	1 498,96	1 649,93	1 452,45	88%	-3%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1		0,00	0,00	0%	0%
Total des dépenses d'exploitation cumulées	1 498,96	1 649,93	1 452,45	88%	-3%

✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **1,45 M€**, soit un taux d'exécution de **88 %** et diminue de **3 %** par rapport à 2018.

✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **1,44 M€**, soit un taux d'exécution de **88 %** en diminution de **3 %** par rapport à 2018.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées à hauteur de 97% de charges de gestion courante (soit 1,40M€) dont 65% de charges à caractère général, 30% de dépenses de personnel (0,43 M€) et 3% d'autres charges de gestion courantes. S'y ajoutent pour 3% (0,03M€) d'autres dépenses de fonctionnement relatives à des annulations de titres sur exercices antérieurs.

La diminution de 3% par rapport à 2018 vient essentiellement d'une diminution des dépenses réelles soit 1,44M€ en 2019 contre 1,49M€.

4.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »

4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	0,58	0,77	0,77	100%
Recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		0,00	0,00	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		0,00	0,00	0%
Recettes financières	0,58	0,77	0,77	100%
10- Dotations, fonds divers, réserves	0,58	0,77	0,77	100%
27 - Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0%
Recettes d'ordre	7,42	9,38	9,47	101%
021 - Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7,42	9,38	9,47	101%
041 - Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0%
Total recettes d'investissement	8,00	10,15	10,24	101%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		11,68		
Total des recettes d'investissement cumulées	28,78	21,83	10,24	47%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **10,24 K€**, soit un taux d'exécution de **47%** servant au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,77K€**, soit un taux d'exécution de **100 %**.
- ✓ Ce budget ne supporte pas de dette.

Les principales recettes d'investissement sont le FCTVA pour 8% et les amortissements pour 92%.

4.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE ACTION SOCIALE »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Dépenses réelles	15,67	20,49	2,60	13%
Dépenses d'équipement	15,67	20,49	2,60	13%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				
204 - Immobilisations incorporelles				
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations d'équipement	15,67	20,49	2,60	13%
Dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées				
27 - Autres immobilisations financières				
Dépenses d'ordre	1,43	1,44	1,43	100%
040 - Opérations de transfert entre sections	1,43	1,44	1,43	100%
041 - Opérations patrimoniales				
Total dépenses d'investissement	17,10	21,93	4,04	18%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté				
Total des dépenses d'investissement cumulées	17,10	21,93	4,04	18%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **4,04 K€**, soit un taux d'exécution de **18 %**.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **2,60 K€**, soit un taux d'exécution de **13 %**.

Les dépenses réelles d'investissement sont réparties à hauteur de 2,60 K€ en opérations d'équipement relatives à des achats de mobilier et 1,43K€ en dépenses d'ordre.

4.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « REGIE ACTION SOCIALE »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « REGIE ACTION SOCIALE » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.

- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Épargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2018	CA 2019
Budget Annexe REGIE ACTION SOCIALE	<i>Recettes de gestion courante</i>	1 484,99	1 450,92
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 491,55	1 405,66
	Épargne de gestion courante (EBG)	-6,56	45,26
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	0%	3%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	5,08	0,10
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0,00	37,33
	Résultat exceptionnel large	5,08	-37,23
	Épargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	-1,48	8,03
	Taux d'épargne de gestion	0%	1%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0,00	0,00
	<i>Recettes réelles</i>	1 490,07	1 451,02
	<i>Dépenses réelles</i>	1 491,55	1 442,99
	Épargne brute (EBE)	-1,48	8,03
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	0%	1%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,00	0,00

	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	28,24	11,68
	Epargne nette (ENE)	-1,48	8,03
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	0%	1%

4.5. LA DETTE DU BUDGET « REGIE ACTION SOCIALE »

Sans objet.

V LE BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »

Cette partie présente les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2019.

- ✓ Pour la section d'investissement :
 - **39 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui correspond à une dépense mandatée de **0,62 M€**.
 - **104 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **0,93 M€**.
- ✓ Pour la section de fonctionnement :
 - **98 %** est le taux d'exécution des dépenses, ce qui équivaut à une dépense mandatée de **19,29 M€** et une augmentation des dépenses de **3 %** par rapport à l'exercice 2018.
 - **98 %** est le taux d'exécution des recettes, ce qui équivaut à une émission de titres de **19,29 M€** et une augmentation des recettes de **3 %** par rapport à l'exercice 2018.
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme restant à financer s'établit à **2,15 M€** à la clôture de la gestion, soit une diminution de **0,39 M€**.
- ✓ Pas de dette pour ce budget

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2019	RESULTATS DE CLOTURE 2019
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	712,30		309,39	1 021,69
TOTAL	712,30	0,00	309,39	1 021,69

Le résultat de l'exercice 2019 toutes sections est arrêté pour l'exercice à **1,02 M€** dont **0 M€** en fonctionnement et **1,02 M€** en investissement.

Ainsi, le Budget « TRAITEMENT DES DECHETS » affiche un résultat de clôture de **1,02 M€** qui se répartit de la façon suivante : **0 M€** en fonctionnement et **1,02 M€** en investissement.

5.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique. La mise en place de la programmation permet de donner une vision prospective et synthétique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

5.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « TRAITEMENT DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget « TRAITEMENT DES DECHETS » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2019	Variation annuelle du volume	Mandaté 2019	Reste à financer au 31/12/2019	Durée de Résorption (en années)
Montant des Autorisations de Programme	17501DCO Gestion de l'administration	3 910,00	2 434,90	0,00	289,40	2 145,50	8,41
Total		3 910,00	2 434,90	0,00	289,40	2 145,50	8,41

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 3,91 M€ et se traduit au travers d'un unique programme intitulé « Gestion de l'administration » pour 3,91 M€. Avec un montant restant à financer au 01/01/2019 de 2,43M€, le reste à financer s'établit au 31 décembre 2019 à 2,14 M€, en diminution de 0,3 M€ qui correspond au mandaté 2019.

Cette autorisation de programme concerne l'opération suivante:

- Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres

La durée de résorption est de **8,41 ans**.

5.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

5.2.LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »

5.2.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Recettes réelles	18 787,97	19 321,25	18 951,42	98%	1%
Recettes de gestion courante	18 783,82	19 321,25	18 950,42	98%	1%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	132,62	108,35	116,67	108%	-12%
731-Fiscalité locale	11,04				
74 - Dotations et participations	18 575,41	19 120,03	17 941,27	94%	-3%
75 - Autres produits de gestion courante	22,95	90,50	886,13	979%	3762%
013-Atténuation des charges	41,81	2,38	6,35	267%	-85%
Autres recettes de fonctionnement	4,15	0,00	1,00	0%	-76%
76-Produits financiers					
77 - Produits exceptionnels	4,15	0,00	1,00	0%	-76%
Recettes d'ordre	6,19	335,47	335,47	100%	5316%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6,19	335,47	335,47	100%	5316%
043 - Opération ordre intérieur de la section				0%	0%
Total recettes de fonctionnement	18 794,16	19 656,72	19 286,89	98%	3%
R 002 Résultat reporté ou anticipé					
Total des Recettes d'exploitation cumulées	18 795,28	19 656,72	19 286,89	98%	3%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **19,29 M€**, soit un taux d'exécution de **98 %** et varie de **3 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **18,95 M€**, soit un taux d'exécution de **98 %** en évolution de **1 %** par rapport à 2018.

La principale recette est constituée des dotations et participations qui représentent près de 95% des recettes réelles pour un montant de 17,94 M€ soit un taux d'exécution de 94% ? en baisse de 3% par rapport à 2018. Elles se composent de :

- la participation du budget principal à hauteur de 9,35M€ ? soit 52%,

- la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères pour 7,58M€ soit 42%,
- les participations des autres personnes privées pour 1,01M€ soit 6%.

A ces recettes viennent s'ajouter 0,89M€ d'autres produits de gestion courante ».

5.2.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019	Evolution en %
Dépenses réelles	18 069,39	18 898,78	18 528,19	98%	3%
Dépenses de gestion courante	18 069,28	18 897,78	18 528,19	98%	3%
011 - Charges à caractère général	12 426,10	12 849,47	12 684,46	99%	2%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 629,36	6 030,31	5 835,19	97%	4%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	13,82	18,00	8,55	47%	-38%
Autres dépenses de fonctionnement	0,11	1,00	0,00	0%	-100%
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles	0,11	1,00	0,00	0%	-100%
68 - provisions					
Dépenses d'ordre	725,89	757,94	758,70	100%	5%
023 - Virement à la section d'investissement					
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	725,89	757,94	758,70	100%	5%
043 - Opérations ordre intérieur de la section					
Total dépenses de fonctionnement	18 795,28	19 656,72	19 286,89	98%	3%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1					
Total des dépenses d'exploitation cumulées	18 795,28	19 656,72	19 286,89	98%	3%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **19,29 M€**, soit un taux d'exécution de **98 %** et varie de **3 %** par rapport à 2018.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **18,53 M€**, soit un taux d'exécution de **98 %** en évolution de **3 %** par rapport à 2018.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont réparties à hauteur de 100% de dépenses de gestion courante dont 69% de charges à caractère général (12,69 M€) et 31% de dépenses de personnel (5,83 M€).

L'évolution de 3% par rapport à 2018 vient essentiellement d'une augmentation des charges de personnel d'un montant de 5,83 M€ en 2019 contre 5,63 M€ en 2018 et des charges à caractère général d'un montant de 12,68 M€ en 2019 contre 12,42 M€ en 2018.

5.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »

5.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté" 2019	CA 2019	Taux d'exécution 2019
Recettes réelles	280,96	139,56	175,56	126%
Recettes d'équipement	43,00	0,00	36,00	0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	43,00	0,00	36,00	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		0,00	0,00	0%
Recettes financières	237,96	139,56	139,56	100%
10- Dotations, fonds divers, réserves	237,96	139,56	139,56	100%
27 - Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0%
Recettes d'ordre	725,89	757,94	758,70	100%
021 - Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	725,89	757,94	758,70	100%
041 - Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0%
Total recettes d'investissement	1 006,85	897,50	934,25	104%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé		712,30		
Total des recettes d'investissement cumulées	1 343,39	1 609,80	934,25	58%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **934 M€**, soit un taux d'exécution de **104%** servant aux financements des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,17 M€**, soit un taux d'exécution de **126 % dont une subvention de 36K€**
- ✓ Ce budget ne supporte pas d'emprunt.

Les principales recettes d'investissement sont le FCTVA pour 139,56K€ et les amortissements pour 758,70K€.

5.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2018	Total "voté"	CA 2019	Taux
-------	---------	--------------	---------	------

		2019		d'exécution 2019
Dépenses réelles	624,90	1 275,33	289,40	23%
Dépenses d'équipement	624,90	1 275,33	289,40	23%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)				
204 - Immobilisations incorporelles				
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations d'équipement	624,90	1 275,33	289,40	23%
Dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées				
27 - Autres immobilisations financières				
Dépenses d'ordre	6,19	335,47	335,47	100%
040 - Opérations de transfert entre sections	6,19	335,47	335,47	100%
041 - Opérations patrimoniales				
Total dépenses d'investissement	631,09	1 610,80	624,87	39%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté				
Total des dépenses d'investissement cumulées	631,09	1 610,80	624,87	39%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **0,62 M€**, soit un taux d'exécution de **39 %**.
- ✓ Les dépenses réelles 2019 sont réalisées à hauteur de **0,29 M€**, soit un taux d'exécution de **23 %**.

La totalité des dépenses réelles d'investissement sont des opérations d'équipement pour des acquisitions de matériels, mobiliers, véhicules et autres.

5.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « TRAITEMENT DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « TRAITEMENT DES DECHETS » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2018	CA 2019
Budget Annexe TRAITEMENT DES DECHETS	<i>Recettes de gestion courante</i>	18 783,82	18 950,42
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	18 069,28	18 528,19
	Epargne de gestion courante (EBG)	714,54	422,23
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	4%	2%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	4,15	1,00
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0,11	0,00
	Résultat exceptionnel large	4,04	1,00
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	718,58	423,23
	Taux d'épargne de gestion	4%	2%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0,00	0,00
<i>Recettes réelles</i>	18 787,97	18 951,42	

	<i>Dépenses réelles</i>	18 069,39	18 528,19
	Epargne brute (EBE)	718,58	423,23
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	4%	2%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,00	0,00
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	337,66	712,30
	Epargne nette (ENE)	718,58	423,23
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	4%	2%

Les dépenses de ce budget présentent une dynamique plus forte que les recettes. D'où une réduction des épargnes de gestion. Toutefois n'étant pas endetté, les épargnes brutes et nettes de ce budget sont identiques.

5.5. LA DETTE DU BUDGET « TRAITEMENT DES DECHETS »

Sans objet.